Le bonjour de Nébal

Par **Nébal**, le **05/11/2007** à **20:18**

Eh bien bonjour les gens.

Alors alors, je suis donc doctorant (2ème année) en histoire du droit et des idées politiques à Toulouse 1.

Pour ce qui est des matières juridiques, je m'intéresse essentiellement à l'histoire du droit et des idées politiques (étonnant, non ? :P), surtout contemporaine, mais aussi au droit constitutionnel, au droit pénal et à la philosophie du droit (et à l'anthropologie juridique, tant qu'à faire).

Voilà voilà... Je ne garantis pas d'être hyper-assidu au forum, ou d'y être super utile :oops:, mais à tout hasard...

A un de ces jours, donc. :)

Par **mathou**, le **05/11/2007** à **20:33**

Sois le bienvenu parmi nous Nébal ! N'hésite pas à participer, tu m'as l'air bien sympa (j'ai fait un tour sur ton blog :lol:)

Par **Morsula**, le **05/11/2007** à **20:34**

Bienvenue ! :))

Par **Yann**, le **05/11/2007** à **20:43**

[img:26zrsrp6]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/0005a.gif[/img:26zrsrp6]

Par **zazou**, le **06/11/2007** à **09:15**

bienvenu

Par **Katharina**, le **06/11/2007** à **19:36**

:!:

bienvenue sur le forum Image not found or type unknown

Par **nicomando**, le **07/11/2007** à **09:25**

Bienvenue à toi sur ce forum

ton avatar me plait bien et tes matières de prédilections me plaisent aussi.
J'ai vraiment adoré les cours de philo po et du droit j'ai d'ailleurs beaucoup hésité pour mon master.

Par curiosité quel est ton sujet de thèse ?

Par **Nébal**, le **07/11/2007** à **11:15**

[quote="nicomando":3l8bc7ds]Par curiosité quel est ton sujet de thèse ?[/quote:3l8bc7ds]

:P

Alors, alors, selon l'imbitable intitulé Image not found or type unknown, ça donnerait :

* broumf *

"La répression politique en débats durant le premier XIXe siècle (1814-1852)"

Donc une étude au carrefour entre histoire du droit pénal et histoire des idées politiques et juridiques. J'aimerais travailler sur l'ensemble de la période, pour évoquer l'évolution des idées sur la question (en gros, élaboration de la notion de délinquant politique, distinction avec l'opposant politique légal, et régime applicable, à travers les débats parlementaires et doctrinaux, la presse, et éventuellement la littérature de fiction), mais il est très possible que je doive me restreindre à une période plus courte, la matière étant vaste... Je travaille donc essentiellement sur la Restauration en ce moment, même si j'avoue être davantage intéressé par la IIe République. On verra bien...

Voila voila...

Merci à tous pour l'accueil, au passage.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **08/11/2007** à **19:46**

[quote="Nébal":1qzed7ae]Eh bien bonjour les gens.

Alors alors, je suis donc doctorant (2ème année) en histoire du droit et des idées politiques à Toulouse 1.

Pour ce qui est des matières juridiques, je m'intéresse essentiellement à l'histoire du droit et :P

des idées politiques (étonnant, non ? Image not found or type unknown), surtout contemporaine, mais aussi au droit constitutionnel, au droit pénal et à la philosophie du droit (et à l'anthropologie juridique, tant qu'à faire).

:oops:

Voilà voilà... Je ne garantis pas d'être hyper-assidu au forum, ou d'y être super utile Image not found or type unkn, mais à tout hasard...

:)

A un de ces jours, donc. Image not found or type unknown [/quote:1qzed7ae]

:oops:

Là tu m'intéresses grandement. (je me permets de te tutoyer Image not found or type unknown).

Je voulais, pour commencer, savoir ce que tu envisages de faire après ce doctorat ?

Sinon bienvenue à toi!

Par **Nébal**, le **08/11/2007** à **20:02**

:oops:

[quote="deydey":abs3sgtd](je me permets de te tutoyer Image not found or type unknown).[/quote:abs3sgtd]

:D :wink:

Heu, je crois que tu peux amplement te le permettre... Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote:abs3sgtd]Je voulais, pour commencer, savoir ce que tu envisages de faire après ce doctorat ?[/quote:abs3sgtd]

Rien de bien original : maître de conf', puis prof (si j'y arrive, si on veut bien de moi, et si l'histoire du droit et des idées politiques ne sombre pas dans les oubliettes entre temps...).

Par **deydey**, le **08/11/2007** à **20:07**

:oops:

[quote="Nébal":1aj8ihda][quote="deydey":1aj8ihda](je me permets de te tutoyer Image not found or type unknown).[/quote:1aj8ihda]

:D :wink:

Heu, je crois que tu peux amplement te le permettre... Image not found or type unknown Image not found or type unknown

[quote:1aj8ihda]Je voulais, pour commencer, savoir ce que tu envisages de faire après ce doctorat ?[/quote:1aj8ihda]

Rien de bien original : maître de conf', puis prof (si j'y arrive, si on veut bien de moi, et si l'histoire du droit et des idées politiques ne sombre pas dans les oubliettes entre temps...).[/quote:1aj8ihda]

et j'avoue que c'est déjà bien d'avoir une idée.

Qu'est ce qui te plait dans l'histoire du droit ?

Par **Nébal**, le **08/11/2007** à **20:42**

[quote="deydey":3fbzeu3t]Qu'est ce qui te plait dans l'histoire du droit ?[/quote:3fbzeu3t]

:twisted:

Ouh là, question dangereuse, je pourrais m'étendre pendant des heures... Image not found or type unknown

On va faire plus simple.

Déjà, je précise à tout hasard que je suis davantage intéressé par l'histoire des idées politiques et juridiques que par l'histoire du droit "au sens strict" et celle des institutions. Mais les raisons de mon intérêt pour toutes ces disciplines sont en gros les mêmes (outre un intérêt général pour l'histoire, bien sûr...), et s'appliquent d'ailleurs aux autres "sciences auxiliaires du droit".

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Déjà, j'ai tendance à envisager le droit sous un angle très théorique, comme une manière intéressante d'envisager une société. Le droit, par nature défaillant, ne fournit certainement pas une grille de lecture suffisante pour atteindre à la compréhension de la société à laquelle il s'applique. Cependant, il permet d'en révéler certaines préoccupations, certaines particularités, mieux que ne le ferait une étude historique ou sociologique traditionnelle. Je le comparerais au reflet dans un miroir : ce n'est qu'un reflet, pas l'objet réel ; mais il permet de prendre conscience de jeux optiques que l'on ne pouvait pas discerner en envisageant l'objet :oops:

isolé... (je sais pas si je suis super clair... Image not found or type unknown).

Et ça amène à une autre idée que je trouve fondamentale, et qui explique l'intérêt que je trouve à l'étude du cheminement parfois hasardeux suivi par une législation, etc. L'histoire du droit me paraît un moyen salutaire de prendre conscience d'une certaine relativité du droit : ça n'a pas toujours été ainsi, ça n'est pas nécessairement ainsi ailleurs... et, par voie de conséquence, ça ne sera pas toujours nécessairement ainsi. Il me semble que cela permet d'envisager plus serainement, par exemple, certaines institutions au coeur du droit, et que l'on tend un peu naïvement à considérer comme "naturelles", immuables et éternelles, alors qu'elles ne sont que le produit de l'imagination des hommes (deux exemples frappants : en droit public l'Etat, en droit privé la famille). C'est cette multiplicité des solutions que l'on a pu (et que l'on peut toujours) apporter à un même problème qui me paraît fascinante et très enrichissante. Comme une sorte d'antidote au positivisme un peu bourrin ("le droit, c'est ça, j'applique ça et je ne me pose pas de questions au-delà"), nécessaire et logique chez le praticien, mais qui m'a toujours semblé assez triste chez le professeur ou l'étudiant... et plus généralement le citoyen. La prise de conscience de la relativité du droit, de son caractère essentiellement humain et variable, permet d'accéder à une autre forme de positivisme, plus réfléchie. Et loin de ne trouver dans l'histoire que des arguments favorables à un repli sur soi conservateur voire réactionnaire (beurk), cette optique me semble au contraire en faire un atout pour un questionnement autorisant l'évolution du droit... et éventuellement son progrès ? :)

En gros, voilà. J'espère avoir répondu à ta question. Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **08/11/2007** à **20:52**

[quote="Nébal":2e3asrc3][quote="deydey":2e3asrc3]Qu'est ce qui te plait dans l'histoire du droit ?[/quote:2e3asrc3]

:twisted:

Ouh là, question dangereuse, je pourrais m'étendre pendant des heures... Image not found or type unknown

On va faire plus simple.

Déjà, je précise à tout hasard que je suis davantage intéressé par l'histoire des idées politiques et juridiques que par l'histoire du droit "au sens strict" et celle des institutions. Mais les raisons de mon intérêt pour toutes ces disciplines sont en gros les mêmes (outre un

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

intérêt général pour l'histoire, bien sûr...), et s'appliquent d'ailleurs aux autres "sciences auxiliaires du droit".

Déjà, j'ai tendance à envisager le droit sous un angle très théorique, comme une manière intéressante d'envisager une société. Le droit, par nature défaillant, ne fournit certainement pas une grille de lecture suffisante pour atteindre à la compréhension de la société à laquelle il s'applique. Cependant, il permet d'en révéler certaines préoccupations, certaines particularités, mieux que ne le ferait une étude historique ou sociologique traditionnelle. Je le comparerais au reflet dans un miroir : ce n'est qu'un reflet, pas l'objet réel ; mais il permet de prendre conscience de jeux optiques que l'on ne pouvait pas discerner en envisageant l'objet :oops:

isolé... (je sais pas si je suis super clair... Image not found or type unknown).

Et ça amène à une autre idée que je trouve fondamentale, et qui explique l'intérêt que je trouve à l'étude du cheminement parfois hasardeux suivi par une législation, etc. L'histoire du droit me paraît un moyen salutaire de prendre conscience d'une certaine relativité du droit : ça n'a pas toujours été ainsi, ça n'est pas nécessairement ainsi ailleurs... et, par voie de conséquence, ça ne sera pas toujours nécessairement ainsi. Il me semble que cela permet d'envisager plus serainement, par exemple, certaines institutions au coeur du droit, et que l'on tend un peu naïvement à considérer comme "naturelles", immuables et éternelles, alors qu'elles ne sont que le produit de l'imagination des hommes (deux exemples frappants : en droit public l'Etat, en droit privé la famille). C'est cette multiplicité des solutions que l'on a pu (et que l'on peut toujours) apporter à un même problème qui me paraît fascinante et très enrichissante. Comme une sorte d'antidote au positivisme un peu bourrin ("le droit, c'est ça, j'applique ça et je ne me pose pas de questions au-delà"), nécessaire et logique chez le praticien, mais qui m'a toujours semblé assez triste chez le professeur ou l'étudiant... et plus généralement le citoyen. La prise de conscience de la relativité du droit, de son caractère essentiellement humain et variable, permet d'accéder à une autre forme de positivisme, plus réfléchie. Et loin de ne trouver dans l'histoire que des arguments favorables à un repli sur soi conservateur voire réactionnaire (beurk), cette optique me semble au contraire en faire un atout pour un questionnement autorisant l'évolution du droit... et éventuellement son progrès ? :)

En gros, voilà. J'espère avoir répondu à ta question. Image not found or type unknown [/quote:2e3asrc3]

et bien, dans les grandes lignes je pense comme toi... c'est d'ailleurs ce qui me pousse à m'interroger sur la suite à donner à mon cursus universitaire...

Et si je souhaite une explication dans plus de détail, on fait comment ?

Par **Nébal**, le **08/11/2007** à **21:20**

[quote="deydey":4cvq6m1u]et bien, dans les grandes lignes je pense comme toi... c'est d'ailleurs ce qui me pousse à m'interroger sur la suite à donner à mon cursus universitaire...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Et si je souhaite une explication dans plus de détail, on fait comment ?[/quote:4cvq6m1u]
:?:

Heu, qu'est-ce à dire Image not found or type unknown

:wink:

'Fin, je me tiens à ta disposition si tu as des questions plus précises Image not found or type unknown (par MP, peut-être, ça m'évitera de flooder comme un vilain novice, uh uh...).

Par **x-ray**, le **08/11/2007** à **21:33**

Bienvenue cher historien.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés